



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-406

PUBLIÉ LE 3 AOÛT 2021

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France / Service utilité publique et équilibres territoriaux

75-2021-08-02-00016 - Arrêté modifiant l'arrêté de constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de Paris (2 pages)

Page 3

75-2021-08-02-00017 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté fixant la composition de la commission départementale de Paris chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur (2 pages)

Page 6

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

75-2021-08-02-00016

Arrêté modifiant l'arrêté de constitution de la
commission départementale d'aménagement
commercial de Paris



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Unité départementale de Paris

**Arrêté n°
modifiant l'arrêté de constitution de la commission départementale
d'aménagement commercial de Paris**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS**

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 750-1 et suivants et R. 751-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.122-1 et suivants et R 423-1 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises et notamment son chapitre III ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2020-10-15-013 modifié du 15 octobre 2020 portant constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2021-02-03-002 du 3 février 2021 portant modification de la constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de Paris ;

Vu la délibération du 21 juillet 2021 n° CR 2021-034 du Conseil Régional d'Île-de-France désignant une liste composée de 4 conseillers régionaux pour siéger à la commission départementale d'aménagement commercial de Paris ;

Sur la proposition de Madame la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : La constitution de la commission départementale d'aménagement commercial de Paris, présidée par le préfet ou son représentant, est modifiée comme suit :

À l'article 1, le 1° est modifié ainsi qu'il suit :

e) **Un conseiller régional, désigné parmi les quatre conseillers régionaux suivants :**

- **Monsieur Jérémy REDLER,**
- **Madame Alix BOUGERET**
- **Monsieur Eric SCHAHL**
- **Madame Charlotte NENNER**

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : La préfète, directrice du cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée aux membres de la commission départementale d'aménagement commercial de Paris et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de police, accessible sur le site Internet de la préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Documents-publications/Recueil-des-actes-administratifs/RAA-du-departement-de-Paris>.

Fait à Paris, le 2 Août 2021

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional et interdépartemental adjoint
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports de la région Île-de-France,
directeur de l'unité départementale de Paris

Signé

Raphaël HACQUIN

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

75-2021-08-02-00017

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté fixant la composition de la commission départementale de Paris chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Unité départementale de Paris
Service utilité publique et équilibres territoriaux
Pôle urbanisme d'utilité publique

**Arrêté préfectoral n°
modifiant l'arrêté fixant la composition de la commission départementale de Paris
chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur**

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.123-4, R.123-34 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R.133-3 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les chapitres I et II du titre 1er du livre V de la deuxième partie ;

Vu décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu la décision de délégation du président du tribunal administratif de Paris en date du 1^{er} avril 2019 ;

Vu la délibération 2020 R.136 du conseil de Paris siégeant en formation de conseil départemental des 6, 7 et 8 octobre 2020 ;

Vu l'arrêté de la maire de Paris désignant son représentant en date du 4 janvier 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2021-01-11-003 du 11 janvier 2021 fixant la composition de la commission départementale de Paris chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2021-06-03-00002 du 3 juin 2021 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2021 fixant la composition de la commission départementale de Paris chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu le courrier du 22 juin 2021 du président de la Société de la Protection des Paysages et de l'Ésthetique de la France (SPPEF) Sites & Monuments, présentant la candidature de Monsieur ROMAIN pour représenter l'association au sein de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur de Paris ;

Sur proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRETE :

ARTICLE 1

La constitution de la commission départementale de Paris chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, présidée par M. Antoine MENDRAS, vice-président du tribunal administratif de Paris, est modifiée comme suit :

À l'article 1, le g) est modifié ainsi qu'il suit :

- g) deux personnalités qualifiées en matière de protection de l'environnement :
- Mme Christine NEDELEC, présidente de France Nature Environnement Paris et vice-présidente de France Nature Environnement d'Île-de-France,
 - M. Philippe ROMAIN, membre de la Société de la Protection des Paysages et de l'Ésthetique de la France (SPPEF) Sites & Monuments

Le reste est sans changement.

ARTICLE 2

La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police, accessible sur le site internet suivant :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications>.

Fait à Paris, le 2 août 2021

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional et interdépartemental adjoint
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports de la région d'Île-de-France,
directeur départemental de Paris

signé

Raphaël HACQUIN